

## Les jeunes Français détachés dans le cadre des Volontaires Internationaux aux Entreprises

### Les pièces à fournir pour le renouvellement

#### ▪ **EMPLOYEUR**

1. Demande adressée au nom du Mr le ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (en double exemplaire). (en double exemplaire).
2. Quatre imprimés de contrat de travail (V.I.E) signés par l'employeur et l'employé. (recto verso)
3. Copie d'Immatriculation Fiscale (code T.V.A).
4. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
5. Copie du contrat avec UBIFRANCE + copie de l'attestation délivrée par la mission économique de l'Ambassade de France à Tunis.

#### ▪ **EMPLOYEE**

1. Copie du Passeport.
2. Copie de la carte de séjour
3. Copie du dernier contrat de travail.